

APROBAT

În ședința Biroului permanent al
Camerei Deputaților
din data de 1.09.2009.....

Nr.



**Parlamentul României
Camera Deputaților**

Cabinet Secretar General

București, august 2009
Nr.51/

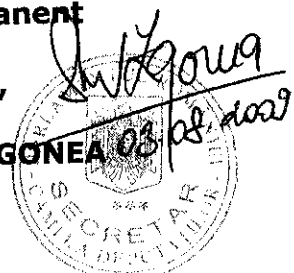
Parlamentul României
Camera Deputaților

B.P. Nr. 727 din 27.08.2009

**De acord,
cu informarea ulterioară
a Biroului Permanent**

Secretar,

Valeriu Ștefan ZGONEA



MEMORANDUM INTERN

De la: Gheorghe Barbu, Secretar general al Camerei Deputaților

Către: Biroul Permanent al Camerei Deputaților

**Tema: Participarea la Conferința parlamentarilor pe relația cu
Organizația Națiunilor Unite pentru Educație, Știință și Cultură
(UNESCO) și la Forumul partenerilor UNESCO
Paris, 3-5 octombrie 2009**

În perioada 3-5 octombrie 2009 va avea loc, la Paris, conferința parlamentarilor pe relația cu Organizația Națiunilor Unite pentru Educație, Știință și Cultură (UNESCO) și Forumul partenerilor UNESCO, la care a fost invitat să participe domnul deputat Horea Dorin UIOREANU (PNL) în calitate de președinte al Comisiei permanente comune a Camerei Deputaților și Senatului pe relația cu UNESCO.

Conferința va avea în dezbatere teme precum: susținerea programului privind Educația pentru toți; prezentarea forumurilor parlamentare regionale privind educația; ratificarea convențiilor internaționale ale UNESCO în domeniul culturii; promovarea acțiunii legislative UNESCO.

Forumul partenerilor UNESCO va reuni parlamentari străini care vor contribui la păstrarea și apărarea valorilor și idealurilor UNESCO și va fi construit în jurul a două teme principale: revizuirea diferitelor parteneriate de succes pe parcursul ultimului deceniu (1999-2009) și perspectivele pentru noi parteneriate.

Cu ocazia Forumului partenerilor UNESCO, domnul deputat Horea Uioreanu a fost invitat să prezinte situația inedită privind crearea unei Comisii permanente românești pentru cooperarea cu UNESCO.

Acțiunea se încadrează în prevederile art.3, lit. a) din HBP 1/2003 cu modificările și completările din HBP 5/2007.

Propunem:

- să se aprobe participarea domnului deputat Horea Dorin Uioreanu la aceste reuniuni;
- deplasarea să se efectueze cu avionul, pe ruta Cluj-Munchen-Paris și retur, cu plecare în data de 2 octombrie a.c., orele 12.40, zbor LH 3497 și întoarcere în data de 6 octombrie a.c., orele 12.00, zbor LH 3496, conform solicitării domnului deputat Uioreanu;
- să se acorde drepturi diurnă categoria a II-a, 100% pentru 4 zile, cazare plafon B pentru 4 nopți, la hotelul recomandat de către organizatori; precum și un avans de 50% cu decontare ulterioară;
- recalcularea cheltuielilor să se efectueze la întoarcerea în țară pe baza documentelor justificative.



Secretar general,

St. Gheorghe Barbu

Gheorghe Barbu

552/1109/23.07.2009



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Le Sous-Directeur général
pour les relations extérieures et la coopération**

Monsieur Uioreanu HOREA-DORIN
Député,
Président de la Commission permanente
pour la coopération avec l'UNESCO
Chambre des Députés
Parlement de la Roumanie
Str. Izvor 2-4, Sector 5
050563 BUCHAREST
Roumanie

15 JUL 2009

Réf.: ERC/RPO/PTS/09.163

Objet : **Invitation à la Conférence des parlementaires pour l'UNESCO**

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a pour objectif principal la construction de la paix dans le monde à travers l'éducation, la science, la culture et la communication. L'UNESCO croit en effet fermement que c'est en contribuant au développement humain que la paix pourra s'établir durablement.

Pour atteindre ce vaste et ambitieux objectif, l'UNESCO s'attache à mobiliser toutes les volontés politiques, et à réunir l'ensemble des acteurs décidés à améliorer le sort des générations futures.

A cet effet, l'UNESCO a mis en place un partenariat renforcé avec les parlementaires, concrétisé par la création en 1994 d'un Programme pour les parlementaires, la signature en 1997 d'un accord de coopération avec l'Union interparlementaire (UIP), et enfin la conclusion au niveau régional d'accords de coopération avec des associations parlementaires régionales. Elle développe aussi depuis peu des fora parlementaires pour l'éducation des régions d'Afrique (FAPED), des États arabes (FARPED), d'Asie et Pacifique (FASPPED).

Une collaboration soutenue avec les parlementaires est en effet essentielle pour l'UNESCO, car ceux-ci participent au processus de ratification de nombreuses conventions internationales et autres textes normatifs dont notre Organisation est dépositaire.

De plus, à travers le choix des politiques nationales, et le vote des budgets nationaux, les parlementaires jouent un rôle primordial dans la prise en compte des objectifs de l'Organisation au niveau national dans des domaines de compétence qui sont l'éducation, les sciences, la recherche et la culture. De plus, ils sont les garants des valeurs démocratiques des droits de l'homme et de la liberté d'expression qui sont tous inscrits dans l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Enfin, les Nations Unies opèrent actuellement un effort particulier d'ouverture vers la société civile à la suite du rapport Cardoso (2004), qui préconise une meilleure prise en compte des besoins dans sa programmation. De ce fait, les parlementaires, en tant que représentants de leurs concitoyens, sont à ce titre des interlocuteurs privilégiés pour les Nations Unies et ses agences spécialisées afin d'être mieux en phase avec les attentes de la société.

- 2 -

Pour ces raisons, il importe à l'UNESCO de collaborer étroitement avec les parlementaires, afin de sensibiliser ceux-ci sur la nécessité de son action, et d'échanger avec eux dans ses domaines de compétence.

A cette fin, je suis très heureux **de vous inviter à la Conférence des parlementaires pour l'UNESCO** qui aura lieu à Paris, **au Siège de l'UNESCO** (en Salle X), **le samedi 3 octobre 2009**. Cette conférence, d'une journée, traitera des thèmes suivants : l'éducation pour tous, le changement climatique, les droits de l'homme, la liberté de la presse et la ratification des conventions internationales dont l'UNESCO est dépositaire.

Vous êtes également invité à présenter l'exemple inédit de la création d'une Commission permanente roumaine pour la coopération avec l'UNESCO au **Forum des partenaires de l'UNESCO**, qui se tiendra également au Siège de l'UNESCO (salle II), **le lundi 5 octobre 2009** et sera placé sous le thème : «Des partenariats multiples pour un idéal commun».

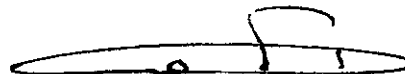
Le Forum réunira l'ensemble des acteurs externes, y compris les parlementaires, qui soutiennent les valeurs et défendent les idéaux de l'UNESCO et sera construit autour de **deux principaux thèmes** :

- le **bilan** des différents partenariats réussis au cours de la décennie écoulée (1999-2009) ;
- les **perspectives d'avenir** de nouveaux partenariats.

Il permettra ainsi un échange sur les expériences réussies et les résultats obtenus par le plus grand nombre possible de partenaires issus de divers horizons dans leur coopération avec l'UNESCO.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter la Section les Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats, (Tél.: +33(0)1.45.68.12.57, Fax: +33(0)1.45.68.58.54, e-mail: s.zerroualy@unesco.org), qui coordonne ces événements.

Je saisis cette occasion pour vous dire tout le plaisir que j'ai eu à m'entretenir avec vous sur les activités futures de votre commission lors de votre récente visite à Paris en mai dernier. Dans l'espoir de votre participation à cette rencontre, veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Ahmed Sayyad
Sous-Directeur général pour les
relations extérieures et la coopération



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conférence des parlementaires pour l'UNESCO

Samedi 3 octobre 2009, Salle X (Fontenoy)
UNESCO – Paris

PROGRAMME PROVISOIRE

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (objectif du Millénaire pour le développement n°8) et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2008-2013 soulignant la nécessité de **renforcer le partenariat de l'Organisation avec les parlementaires** en les associant plus étroitement à la mise en œuvre de nos programmes, le Secteur des relations extérieures et de la coopération de l'UNESCO organise une Conférence des parlementaires pour l'UNESCO **le samedi 3 octobre 2009, en salle X.**

Les **participants** seront les Points focaux parlementaires pour l'UNESCO (107), les Représentants des organisations parlementaires partenaires de l'Organisation (l'Union interparlementaire (UIP), le Parlamento Latinoamericano (Parlatino), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, le Parlement Panafricain (PAP), l'Union interparlementaire arabe (UIPA), la Commonwealth Parliamentary Association (CPA) et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE).

Cette journée de rencontre permettra d'échanger sur les voies et moyens de renforcer la coopération de l'UNESCO avec les parlementaires afin notamment de promouvoir les objectifs de l'Organisation au travers des **législations et les budgets nationaux** adoptés dans ses domaines de compétences.

Ainsi, les travaux de la Conférence seront principalement axés autour des **thèmes** suivants :

1. Soutenir le programme de l'Éducation pour tous,
2. Présentation des Fora régionaux parlementaires pour l'éducation,
3. Ratification des conventions internationales de l'UNESCO dans le domaine de la Culture,
4. Défendre la liberté d'expression et des médias,
5. Contribuer aux mesures nécessaires pour faire face au changement climatique,
6. Promouvoir les droits de l'homme et la démocratie,
7. Promouvoir l'action normative de l'UNESCO.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conférence des parlementaires pour l'UNESCO

Samedi 3 octobre 2009, Salle X (Fontenoy)
UNESCO – Paris

PROGRAMME PROVISOIRE

- 09h45 – 10h30 **Cérémonie d'ouverture**
- M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO
 - M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire (UIP)
 - M. Dimitrios Sioufas, Président du Parlement hellénique
- 10h30 – 10h45 **Nomination du Bureau:** un(e) président(e) et un rapporteur
- 10h45 – 11h30 Première séance de travail : ***Les enjeux de l'Éducation pour tous (EPT)***
- Secteur de l'éducation
- Débat
- 11h30 – 12h15 Deuxième séance de travail : ***Présentation des Fora régionaux parlementaires pour l'éducation***
- Présidents du FAPED, FARPED, FASPPED
- L'Exemple innovant et réussi des fora parlementaires pour l'éducation des régions d'Afrique (FAPED), des États arabes (FARPED), d'Asie et Pacifique (FASPPED) sera présenté.
- Débat
- 12h15 – 13h00 Troisième séance de travail : ***Ratification des conventions internationales de l'UNESCO dans le domaine de la culture***
- Secteur de la culture
- Débat
- 13h00 – 15h00 **Déjeuner (buffet réception)**
- 15h00 – 15h45 Quatrième séance de travail : ***La liberté d'expression et des médias***
- Secteur de la communication et de l'information
- Débat
- 15h45 – 16h30 Cinquième séance de travail : ***Le changement climatique***
- Secteur des sciences naturelles
- Débat
- 16h30 – 17h15 Sixième séance de travail : ***La promotion des droits de l'homme et de la démocratie***
- Secteur des sciences sociales et humaines
- Débat
- 17h15 – 18h00 Septième séance de travail : ***L'action normative de l'UNESCO***
- Bureau des normes internationales et des affaires juridiques
- Débat
- 18h00 – 18h30 **Adoption de la Déclaration de la Conférence des parlementaires pour l'UNESCO**
- 18h30 **Clôture de la Conférence des parlementaires pour l'UNESCO**



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES POUR L'UNESCO

Samedi 3 octobre 2009, Salle X (Fontenoy)
UNESCO – Paris

Informations pratiques

La conférence se déroulera au Siège de l'UNESCO, à Paris, le 3 octobre 2009.

L'enregistrement des participants se fera **le samedi 3 octobre 2009 de 8h30 à 9h45** dans le hall d'entrée du bâtiment principal (Fontenoy). Les participants sont fortement encouragés à s'inscrire au plus tôt, avant les travaux de la conférence, qui débuteront à 9h45.

Lors de leur inscription les participants recevront un badge d'identification qui devra être porté à tout moment.

VOLS À DESTINATION DE PARIS

Paris est desservi par deux aéroports :

- **Roissy-Charles de Gaulle** (tél : +33 (0)1 48 62 12 12) pour la plupart des vols internationaux, situé au nord de la ville ; et
- **Orly** (tel : +33 (0)1 49 75 52 52), utilisé principalement pour les vols intérieurs, il se trouve au sud de la ville.

Vous trouverez de plus amples informations sur les vols et les moyens de transport desservant le centre de Paris sur le site web des aéroports de Paris: www.adp.fr.

COMMENT SE RENDRE AU SIÈGE DE L'UNESCO ?

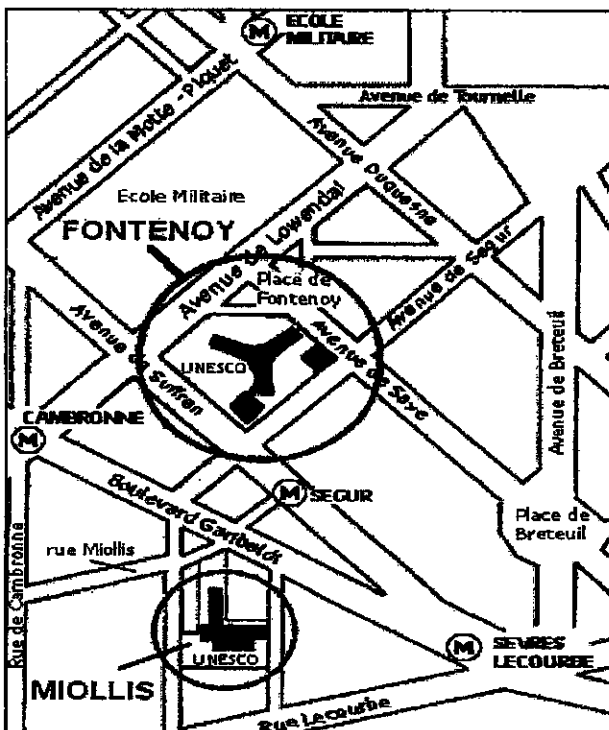
L'entrée du **bâtiment principal** est au **7, place de Fontenoy** dans le 7^e arrondissement de Paris.

➤ **En métro**

Les tickets donnant accès au réseau parisien s'achètent à l'unité au prix de 1,60€ ou par carnet de 10 tickets à raison de 11,60€. Chaque ticket est valable pour un voyage quelle que soit la distance parcourue. Ces tickets sont en vente dans les stations de métro et dans les bureaux de tabac. Les stations les plus proches de l'UNESCO sont **Ségur (ligne 10), Cambronne (ligne 6) et Ecole Militaire (ligne 8).**

➤ **En bus**

Vous utiliserez les mêmes tickets que pour le métro, un ticket par trajet mais sans correspondance. Les tickets vendus à bord des bus sont à 1,70 €.



N'oubliez pas de composer les tickets en montant à bord du bus. Les bus **28, 80, 82, 87 et 92** passent à proximité de l'UNESCO. Vous trouverez de plus amples informations à propos des transports à Paris et en région parisienne sur le site Internet des transports parisiens : www.ratp.fr.

> **En taxi**

Il est possible d'appeler un taxi en faisant l'un des numéros suivants : 01 45 66 00 00, 01 49 36 10 10 ou 01 47 34 00 00. En partant de l'UNESCO, indiquez le numéro de téléphone de l'UNESCO (01 45 68 10 00).

> **En voiture**

Il existe de nombreux emplacements de parking payants souterrains et en surface près de l'UNESCO. Ils sont signalés par des panneaux sur lesquels figure un P blanc sur un fond bleu. N'oubliez pas que des amendes sanctionnent systématiquement tout défaut de paiement ou dépassement horaire.

VISAS

Tous les participants sont priés de contacter le consulat français/ la mission diplomatique française la plus proche dans leur pays pour obtenir les informations concernant l'obtention d'un visa, si nécessaire. Il est conseillé aux participants d'ajouter la lettre d'invitation envoyée par le Sous-Directeur général pour les relations extérieures et de coopération, M. Ahmed Sayyad, à leur dossier de demande de visa. Ils peuvent aussi contacter le secrétariat de l'UNESCO en cas de problème (la Section des Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats, (Tél.: +33(0)1.45.68.12.57, Fax: +33(0)1.45.68.58.54, e-mail : s.zerroualy@unesco.org) et l'Unité du protocole, des visas et des titres de séjour, (Tél.: +33(0)1.45.68.18.40, Fax: +33(0)1.45.68.57.16, e-mail: r.al-riyami@unesco.org).

Les participants peuvent également contacter leur Commission nationale pour l'UNESCO pour plus d'informations. Les coordonnées des Commissions nationales pour l'UNESCO se trouvent sur le site Web suivant : erc.unesco.org/cp/nclist_portal.asp?language=F.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Le mois d'octobre est généralement pluvieux avec les précipitations moyennes de 649,8 mm, et une température entre 8,6°C et 15,5°C. Pour les prévisions météo vous pouvez consulter le site web de Météo France : www.meteofrance.com.

MONNAIE

La monnaie de la France est l'euro. La plupart des magasins et hôtels acceptent les principales cartes de crédit internationales (Visa, MasterCard, American Express etc.).

HÉBERGEMENT

Les réservations d'hôtel **doivent être faites par chaque participant**. Pour votre information, vous trouverez ci-joint une liste d'hôtels près de l'UNESCO (Paris).

INDEMNITE JOURNALIERE DE SUBSISTANCE

Lors de leur inscription, les personnes concernées par l'indemnité journalière de subsistance au taux des Nations Unies se verront remettre un chèque qu'ils pourront encaisser à la banque **Société Générale**, située au rez-de-chaussée du bâtiment principal, en se munissant de leur **passport**.

SALLE DE CONFÉRENCE

La session plénière de la conférence aura lieu dans la **Salle X** (au 1^{er} sous-sol du bâtiment Fontenoy).

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

L'interprétation simultanée dans les deux langues de travail de l'UNESCO, anglais et français, sera disponible pendant la conférence.